

Centre de loisirs PHARE

2023/2024 - Vacances N°3/5

Vacances d'avril 2024

Du 22 avril au 3 mai 2024



Commune d'habitation :

Nom : Prénom :

Age : Sieste : Oui Non Si besoin

Nom et prénom des parents :

Téléphone :

Mail :

Cadre réservé à l'association

- Fiche de renseignements
- Une fiche sanitaire + vaccins
- Attestation d'assurance
- Adhésion annuelle 2023/2024
 - Espèce
 - Chèque

Date	Journée		Demi-journée				Navette	
	Avec repas	Sans repas	Matin		Après-midi		Arrêt :	
			Avec Repas	Sans Repas	Avec Repas	Sans Repas	Matin	Soir
Lundi 22 avril								
Mardi 23 avril								
Mercredi 24 avril								
Jeudi 25 avril								
Vendredi 26 avril		Journée complète uniquement avec pique-nique fourni par l'association (Facturé 3 euros)						
Lundi 29 avril								
Mardi 30 avril								
Mercredi 1 mai Férié								
Jeudi 2 mai								
Vendredi 3 mai		Journée complète uniquement avec pique-nique fourni par l'association (Facturé 3 euros)						

Autorisation pour les vacances d'Hiver : Nom et prénom de l'enfant

- J'autorise mon enfant à participer aux activités sportives et culturelles organisées par le Centre de Loisirs. OUI / NON
- J'autorise le centre de loisirs à transporter ou faire transporter mes enfants sur les lieux d'activités. OUI / NON
- J'autorise l'association PHARE à photographier ou filmer mon enfant dans le cadre des activités de l'association. Ces images sont susceptibles d'être utilisées sur la page Facebook de l'association, le site Internet et dans divers outils pédagogiques). OUI / NON

Important :

- **Les repas sont commandés par PHARE** et vous seront facturés par la Hague. Le goûter est fourni par l'association.
- Le paiement du centre de loisirs se fera **à chaque fin de période** à la remise de facture.
- Toute absence **non signalée avant le vendredi 18h** précédent le jour d'accueil sera facturée dans son intégralité, hors maladie sur présentation d'un certificat médical.

Date et signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)